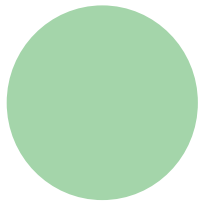
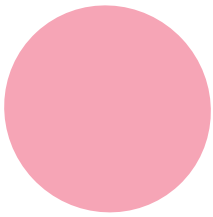




Bulletin
Municipal
2025



CORMOZ



Sommaire ●●●●



2	Sommaire
3	Le mot du Maire
4	Municipalité
5	Agents Communaux
6-7	Renseignements utiles
8	Population
9	Vie sociale
10	Finances
11 - 12	Urbanisme
13 - 14	Bâtiment
15	Voirie
16	École
17	Services périscolaires
18 - 19	Évènements 2024
20	Les acteurs économiques et associatifs
21	Nouveaux commerces
22	Bibliothèque - Fleurissement
23	Sapeurs-pompiers
24	Les amis de Bellor
25	Sou des écoles
26	FCCSN
27	Petit Théâtre – Petits contes en balade
28	Club Amitié et Loisirs – Gym plus
29	La Gaule Cormozienne – Société de chasse
30	Comité des fêtes
31	Tous avec Laura – Amicale des donneurs de sang
32	Les 3C
33	Informations diverses
34	Grand Bourg Agglomération (GBA)
35	Calendrier des fêtes



Mise en page et impression en 410 ex par Kaliprim à Louhans

● *Le mot du Maire*

Chères Cormoziennes, Chers Cormoziens,



au nom du Conseil Municipal, je suis très heureux de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin. Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à vous ainsi qu'à vos proches, tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

A travers cette nouvelle édition, vous pourrez découvrir ou vous remémorer l'ensemble des événements culturels et associatifs, qui cette année encore, ont été très nombreux.

Une activité associative très riche qui reste indispensable à la vie communale et qui contribue fortement au rayonnement de notre commune.

J'en profite pour remercier l'ensemble des associations, leurs bureaux et bénévoles pour leur créativité et leur travail, qui ont permis de nous apporter de belles manifestations.

Une année 2024 propice à l'innovation où nous avons réussi enfin à réimplanter deux commerces; le salon de coiffure et l'épicerie qui manquaient énormément à la vie communale.

Une année, où nous avons réalisé divers travaux de maintenance dans nos bâtiments publics et locatifs afin de préserver notre patrimoine.

Les travaux de rénovation de notre salle polyvalente se sont placés dans la continuité de l'objectif que nous nous étions fixés concernant l'amélioration énergétique et thermique de nos bâtiments.

A la suite de sinistres, des travaux ont été engagés dans un appartement de notre parc locatif et à la salle multiculturelle.

Un nouveau chantier verra le jour en 2025, celui de la réfection de notre clocher qui s'inscrira encore une fois dans la sauvegarde de notre patrimoine.

Un projet de création d'un préau multi-usage sur le site du stade municipal est en cours d'étude.

Malgré un contexte politique, social et économique particulièrement difficile se cumulant à une baisse significative des dotations d'Etat, nous avons pu, tout de même, réaliser les objectifs fixés tout en maîtrisant notre budget.

C'est grâce à cette rigueur que nous pouvons nous projeter et mener à bien la mission dont vous nous avez fait l'honneur de porter.

Je vous souhaite bonne lecture et vous réitère encore au nom du Conseil Municipal tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je terminerais ce mot en citant Antoine de Saint-Exupéry « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Croyez, Chères Cormoziennes et Chers Cormoziens, en mes sentiments les plus dévoués.

Nicolas SCHWEITZER



● Municipalité



Les Commissions communales :

Le Maire préside toutes les commissions et les groupes de travail et le Comité Consultatif d'Action Sociale

Finances - Budget :

Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL,
Laurent JANAUDY, Florent CALMET,
Monique FAVIER

Ecole, Cantine, Garderie :

Fanny BEREZIAT, Laurent JANAUDY,
Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER

Bibliothèque, Culture, Loisirs :

Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET,
Magali ONCÛL, Laëtizia PIZZINI

Gestion du personnel :

Nicolas SCHWEITZER, Fanny BEREZIAT, Jennifer
MOISSONNIER, Magali ONCÛL, Laëtizia PIZZINI

Voirie - Réseaux :

Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY,
Pierre PERTUIZET, Lucas PONCET

Matériel roulant et accessoires :

Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET,
Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET

Cimetière - Réserve foncière - Affaires agricoles :

Jean-Claude PRABEL, Marie-Laure GAILLARD,
Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET, Laëtizia PIZZINI

Bâtiments - Sécurité - Accessibilité :

Laurent JANAUDY, Florent CALMET,
Monique FAVIER, Cyrill JANAUDY,
Laëtizia PIZZINI, Lucas PONCET

Urbanisme :

Laurent JANAUDY, Fanny BEREZIAT,
Florent CALMET

Gestion des locations communales :

Laurent JANAUDY, Marie COMMARET,
Magali ONCÛL, Marie-Laure GAILLARD

Gestion des salles - Cérémonies :

Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET,
Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÛL

Fleurissement :

Jean-Claude PRABEL, Marie COMMARET,
Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÛL

Associations locales :

Fanny BEREZIAT, Monique FAVIER,
Marie-Laure GAILLARD, Jennifer MOISSONNIER

Bulletin, Site internet, communication :

Fanny BEREZIAT, Monique FAVIER,
Marie-Laure GAILLARD, Jennifer MOISSONNIER,
Marie COMMARET (bulletin)

Analyse des offres :

Lucas PONCET, Fanny BEREZIAT,
Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) :

Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET,
Marie-Laure GAILLARD, Lucas PONCET

Les Délégués

Défense : Jean-Claude PRABEL

Ambroisie : Jean-Claude PRABEL

CNAS : Laëtizia PIZZINI élue et Amandine CHARREAU Agent

SEMCODA : Fanny BEREZIAT

Syndicat des Eaux Bresse Suran Revermont : Jean-Claude PRABEL et Pierre PERTUIZET

Syndicat intercommunal d'Energie et de E-communication : Florent CALMET titulaire, Laurent JANAUDY
et Laëtizia PIZZINI suppléants

Collecte des déchets : Jean-Claude PRABEL et Julien BRAIBANT

Représentants à Grand Bourg Agglomération : Nicolas SCHWEITZER titulaire, Fanny BEREZIAT,
et Florent CALMET suppléants

Le Comité Consultatif d'Action Sociale :

Fanny BEREZIAT, Edwige BURTIN, Marie COMMARET,
Monique FAVIER, Denis LETONDAL, Magali ONCÛL et
Pierre PERTUIZET.

Les Agents communaux :

Amandine CHARREAU, Secrétaire de Mairie

Julien BRAIBANT, Agent technique

Jérôme FERRAND, Agent technique

Coline BUISSON, ATSEM et Agent responsable de la
bibliothèque

Jocelyne PAUGET, Agent responsable de la garderie
et de la gestion de la salle des fêtes.

Lyvia MOREIRA, Agent responsable de la cantine

Annie DELPUECH, Agent en renfort à la cantine et
responsable de l'entretien des locaux scolaires.

● Agents Communaux



La commune de Cormoz vous présenter ses nouveaux agents communaux.

Jérôme FERRAND

Doté d'une expérience riche et variée au sein de divers domaines professionnels, c'est sur les bancs d'un CAP boucherie qu'il est arrivé dans le monde du travail. Il a ensuite eu un attrait pour la nature et a découvert le domaine viticole. Jérôme s'est ensuite dirigé vers le poste d'agent technique au sein de notre commune. Dans un premier temps, il a été recruté en tant que renfort sur la saison estivale de mai à septembre 2022. Depuis février 2023, il est en poste en contrat à durée déterminée à temps complet. Jérôme assure donc l'entretien de la commune et les diverses tâches qui lui sont confiées.



Annie DELPUECH

C'est dès l'âge de 16 ans qu'Annie a connu le monde du travail par le biais d'un CAP production animale. Elle s'est ensuite diversifiée au sein du groupe BIGARD en occupant le poste de pareuse. Mais l'air pur lui manquait. Elle a donc effectué divers remplacements en tant qu'employé communal, au sein de plusieurs communes où diverses tâches lui étaient confiées (cantine, espaces verts, bâtiment ...). Annie avait comme souhait de concilier le monde de la petite enfance et le travail en extérieur. C'est le poste qu'elle a trouvé dans notre commune. Elle a débuté en septembre, à l'école, pour assurer la surveillance des enfants pendant la pose méridienne et effectuer le ménage de l'établissement scolaire le soir. Et depuis mi-octobre, Annie occupe également le poste d'agent technique pendant l'absence de Julien.



Amandine CHARREAU

Amandine possède un BTS assistante de direction. Elle a ainsi exercé une dizaine d'années dans le domaine commerciale en tant que responsable de rayon. Ensuite, c'est vers le milieu de la petite enfance qu'elle a développé de nouvelles compétences professionnelles en tant qu'animatrice puis d'ATSEM titulaire. Pour des raisons personnelles, elle a ensuite décidée de se diversifier et de s'orienter vers le poste de secrétaire de mairie qu'elle occupe depuis 2 ans. C'est ainsi, qu'Amandine est arrivée au sein de notre commune, afin d'assurer l'ensemble des tâches administratives. Elle vous accueillera avec professionnalisme.





● Renseignements utiles

Mairie de Cormoz

Amandine CHARREAU vous accueille au secrétariat le lundi de 16h00 à 18h00, le mardi, le vendredi de 9h00 à 12h30, le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 9h00 à 11h30

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous

Tel : 04 74 51 20 20 – Email : mairie@cormoz.fr - site internet www.cormoz.fr

Numéros de téléphone utiles :

Nicolas SCHWEITZER, Maire	07 50 04 28 14
École publique	04 74 51 22 41
Cantine scolaire	09 72 46 74 21
Garderie scolaire	04 74 51 22 41
Collège de St Trivier de Courtes	04 74 30 70 43
Mission locale Jeunes	04 74 45 35 37
Chef de corps	06 18 42 21 35
Paroisse le Père Pierre Yves Monnoyeur	04 74 30 80 50
Dépannages ENEDIS	09 72 67 50 01
Ligne Alerte ENEDIS	Application LigneAlerte
Dépannages GRDF (fuite de gaz)	08 00 47 33 33
Dommmages réseaux Orange	dommmages-reseaux.orange.fr
SOGEDO (fuite d'eau)	03 84 48 83 37
ADAPA Pont de Vaux	04 74 45 59 64
ADMR St Trivier de Courtes	04 74 47 00 13
Accueil de jour Montrevel et St Trivier de Courtes	06 71 40 93 06
CLIC des Pays de Bresse St Trivier de Courtes	04 74 30 78 24
Assistances sociales Département de l'Ain	04 74 25 61 96
Rubis à la demande	04 57 38 37 01
Situation de harcèlement scolaire	3020
Situation de cyber harcèlement	3018

SERVICES URGENCES

Urgences médicales (SAMU) : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Gendarmerie : 17 ou 04 74 30 70 17

Pharmacie de garde : 3237

Page Facebook officielle de la commune

Permet à l'équipe municipale de communiquer les informations importantes

APPLICATIONS IMPORTANTES

Ligne Alerte ENEDIS

Permet de savoir rapidement l'état du réseau et les éventuelles pannes signalées

Panneaupocket

Permet aux administrés de suivre l'actualité de la commune sur leur smartphone, leur tablette et leur ordinateur

BlaBlaCar Daily

Permet de faciliter le covoiturage

Delivrance des cartes d'identité

Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité ou un passeport, il convient de se rendre dans une commune dotée d'un système électronique (Bourg-en-Bresse, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Pont de Vaux ...) Attention n'oubliez pas de prendre rendez-vous !

Recensement militaire

Vous devez faire votre recensement citoyen dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. L'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Deux manières de procéder : sur internet, sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> rubrique mes démarches en lignes. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre à la mairie dans la commune de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les inscriptions sur la liste électorale peuvent se réaliser tout au long de l'année au secrétariat de mairie. Vous pouvez également effectuer votre inscription sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Assistantes maternelles :

Mme AJOUX Gwendoline
Mme DUSSAUD Virginie
Mme GASSER Mylène

494 route de la Charme
407 route de la Bascule
571 route des Avignons

06.51.05.85.64
06.74.11.64.96
06.61.71.94.77



Tarifs communaux

Salle polyvalente

Durée de location	Particuliers et Sociétés extérieures		Habitants de la commune	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Salle des Fêtes	260,00 €	406,00 €	171,00 €	265,00 €
Petite réunion avec bar	95,00 €		95,00 €	
Montage et démontage podium	62,00 €		62,00 €	
Équipement vidéo	47,00 €		47,00 €	
Forfait Chauffage (période hivernale)	62,00 €		62,00 €	
Forfait nettoyage sol de la grande salle (hors balayage et sol exempt de grosse saillure)	50,00 €		50,00 €	

Vaisselle comprise dans le prix de la location

Une caution de 500,00 € et une attestation d'assurance responsabilité civile sont demandées

Locations stade de foot

Local Stade uniquement aux habitants de la commune de juin à septembre	79,00 €
--	---------

Locations tables et chaises

Table = 5,00 € ; chaise = 0,80 €

Cimetière

Concession caveau m ²		Caveau à urne		Colombarium		Jardin du souvenir	
15 ans	110,00 €	15 ans	326,00 €	1 urne	276,00 €	Plaque et gravure réalisées par la commune	105,00 €
30 ans	221,00 €	30 ans	420,00 €	2 urnes	336,00 €		
Renouvellement 15 ans	110,00 €	Renouvellement 15 ans	326,00 €				

Tarifs restaurant scolaire et garderie au 1er septembre 2024

Repas enfant : 4,50 € - Repas exceptionnel : 6,60 € - Garderie périscolaire matin ou soir : 2,75 €

Rubis Point d'arrêt

Arrêt au village + deux nouveaux arrêts (Avignon, Ferme Auberge du Grand Ronjon)

Déchets

Ramassage des ordures ménagères : le mercredi matin à partir de 5h15

Tri du verre : 3 conteneurs sont à la disposition des usagers au croisement "de la Bascule", "des Geordes", "Aux Montets" et derrière la salle polyvalente

Déchetterie : tél : 04 74 47 03 53 – Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, mercredi et samedi de 7h à 13h.
Horaires d'hiver du 1^{er} septembre au 30 juin : lundi et mercredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h – carte d'accès obligatoire

Correspondant Presse :

La Voix de l'Ain : Monsieur Yves Goux au 06 70 34 03 58 / mail : yves.goux28@laposte.net



Population

LISTE DES NAISSANCES



Loane VENDITTI
Elya JANAUDY
Lyana LYET
Maë HERBE
Enzo COURRIER
Milan BLETRIX
Esmée JANAUDY
Axel JANAUDY
Victoire BERSOT
Mané-Joao GONTERO
LUX



Hommage à Laurent CHAVANEL

Maire honoraire de Cormoz

Beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites sur Laurent Chavanel. Nous pouvons simplement rappeler quelques chiffres. Il a été élu en tant que conseiller municipal de 1971 à 1977 puis adjoint au maire de 1983 à 1989 avant de réaliser 3 mandats en tant que maire de 1989 à 2008.

Soit 37 années pleines et entières, décédé dans sa 87ème année, il aura passé presque la moitié de sa vie au service de la commune. Il aura mené de nombreuses actions dont on voit tous les jours les empreintes.

Il a mené de front sa vie familiale, sa vie professionnelle et l'exercice de ses mandats d'élu.

C'était un homme charismatique, qui aimait la vie.

La municipalité

LISTE DES DECES

Laurent CHAVANEL
Paul RIONDY
Jean-Pierre MOREIRA
Roland FION
Gérard BADEZ
Suzanne DEVEAU épouse VITTE
Denise TOURNIER épouse VITTE
Ginette FAUSSURIER épouse PICOT
Edouard HOSTETTLER

LISTE DES MARIAGES

GRANDJEAN Patricia et BERTONE Daniel

LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

BAUDRENGHIEN Leslie, LAURENT Guillaume et leurs enfants
RUBE Evelyne et LAURENT Jean-Luc
DOUSSOT Janick et son fils
BORG Mathilde
BRONZINI Sylvie et CHAMBRION André
BURTIN Céline et BERSOT Roman



Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS)

L'heureuse équipe du CCAS, composée de conseillers municipaux et de bénévoles, a renouvelé ses actions en organisant son traditionnel repas annuel qui s'est déroulé le 11 novembre.

Les invités âgés de 70 ans et plus, étaient ravis de se retrouver et de partager un moment convivial. Monsieur Jean-François Ligerot accordéoniste a animé pour leur plus grand plaisir la fin d'après-midi. Le repas cuisiné par Monsieur Catutelle, gérant de l'épicerie multiservices de Beaupont, a été très apprécié.

Les personnes qui n'ont pas participé au repas ont reçu un bon d'achat de 20€ à utiliser chez nos commerçants et artisans de Cormoz.

De plus, un colis a été distribué aux personnes résidents en maison de retraite. Ce dernier était composé d'un coussin personnalisé avec leur prénom et d'un joli dessin réalisé par les enfants de la garderie.



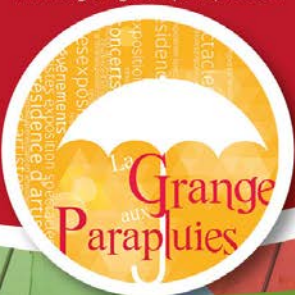
La Grange aux Parapluies

L'ESPACE DE VIE SOCIALE « la Grange aux Parapluies » développe depuis plusieurs années des projets culturels et créateurs de lien social dans ses locaux à St Julien et sur le territoire de la Bresse.

825, route de la Baisse 01560 **ST-JULIEN / REYSSOUZE**

contact@lagrangeauxparapluies.fr

www.lagrangeauxparapluies.fr - 06 70 31 62 58



Nos événements

- 18 janvier : Chantier participatif
- 15 février : Chantier participatif
- 8 février : Spectacle terr[AIN] de jeu à la Salle des Fêtes de Saint-Julien-sur-Reyssouze
- 15 mars : Chantier participatif
- 19 avril : Fête du livre et chantier participatif
- 1^{er} mai : Fête du jeu à la Salle des Fêtes de Saint-Julien-sur-R.
- 17 mai : Chantier participatif
- 7 juin : Improbable fête des roues'
- 11 & 12 juillet : Festival Nos Futurs/ No Future'
- 27 septembre : Soirée « Sortez Cover » à la Salle des Fêtes de Saint-Julien-sur-Reyssouze
- Décembre 2025 : Calendrier de l'Avent'ure Spectacles chez l'habitant

Et Si On Sortait Ensemble ?

Sorties collectives

(culturelles, sportives, nature...) sont organisées, avec tarif réduit et covoiturage. Retrouvez le programme "Et Si On Sortait Ensemble" sur Facebook, PanneauPocket et notre site internet

« Briques et Pavés », une émission radio chaque dernier mercredi du mois sur Radio B ; émission qui donne de la voix ! Podcasts disponibles sur le site www.radio-b.fr



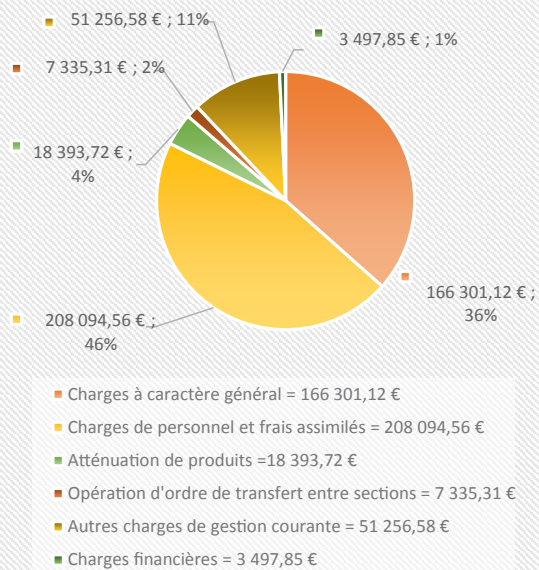
Des boîtes à lire sont installées dans plusieurs communes de la Bresse Nord. Vous êtes libres de lire, de garder, d'échanger les livres et revues.



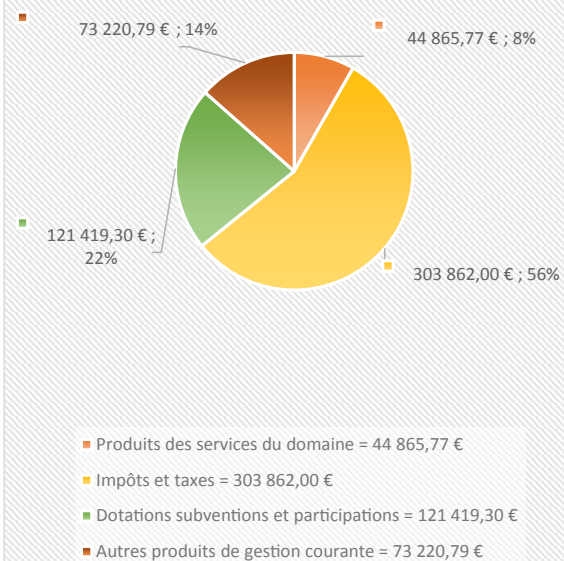


Finances

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Principaux investissements 2024

RÉNOVATION SALLE MULTICULTURELLE	55 695,36 €
Honoraire expert	1 309,80 €
Remplacement revêtement de sol	10 845,30 €
Réparation charpente et traitement insecticide et fongicide	13 919,03 €
Dépose et repose électricité et VMC	10 637,23 €
Dépose et remplacement faux plafond et plâtrerie	18 984,00 €

DECI	7 390,01 €
Achat citerne souple	2 681,70 €
Installation borne	4 708,31 €

CIMETIÈRE	7 526,40 €
Agrandissement colombarium	7 526,40 €

MATÉRIEL 2024	11 399,21 €
Radars pédagogiques	3 868,80 €
Ordinateurs	2 063,20 €
Tables salle multiculturelle	543,00 €
Chaises salle multiculturelle	1 543,87 €
Chaises salle de conseil	2 422,15 €
Mobilier extérieur	958,19 €

ÉQUIPEMENTS ÉPICERIE	25 447,15 €
Matériel froid	19 086,43 €
Chambre froide	6 360,72 €

RÉVISION CARTE COMMUNALE	6 138,37 €
Indemnisation commissaire enquêteur	2 914,39 €
Honoraire urbaniste phase approbation	3 108,00 €
Frais de publication	115,98 €

RÉNOVATION SALLE POLYVALENTE - DÉPENSES	40 612,80 €
Menuiseries extérieures	17 118,55 €
Alimentation électrique des volets roulants	381,81 €
Peinture et façade	6 530,00 €
Remplacement des éclairage LED	2 974,64 €
Remplacement des dalles de faux plafond	4 875,00 €
Travaux menuiseries intérieures	8 732,80 €

RECETTES	40 612,80 €
Département de l'Ain	5 414,00 €
Grand Bourg Agglomération	17 599,00 €
Commune CORMOZ	17 599,80 €



La révision du SCoT Schéma de Cohérence Bourg Bresse Revermont

ANTICIPER L'AVENIR ET ADAPTER NOS VILLES ET VILLAGES

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale.

Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie.

L'impact au niveau communal

Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les Cartes Communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

Concrètement à notre échelle, c'est le SCoT qui définit l'allocation foncière opposable à notre Carte Communale, et le nombre de logements à réaliser par hectare. Il détaille précisément les définitions de l'enveloppe urbaine et des dents creuses. Notre surface de constructible dépend très largement de ce document. Pour rappel, la révision de la Carte Communale a été rendue obligatoire pour se rendre compatible avec le SCoT.

Les habitants invités à donner leur avis

Une large concertation sera engagée avec l'ensemble des habitants du territoire.

Des réunions publiques seront programmées début 2025.



Un enjeu d'actualité

Le SCOT répond, en effet, aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances globales ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Un enjeu de long terme : adapter les villes et villages aux changements en cours

Le SCOT définit un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, le paysage et les ressources naturelles. Il anticipe les besoins dans tous les domaines de la vie quotidienne. Document majeur de planification du développement du territoire, il contribuera ainsi au maintien d'un cadre de vie de qualité et pour les 20 prochaines années. Il aura également une dimension plus opérationnelle avec un programme d'actions et des objectifs qui seront intégrés dans les politiques publiques de Grand Bourg Agglomération : économie, habitat, mobilités, eau, tourisme, agriculture alimentation, etc.

En savoir plus : grandbourg.fr/scot

Droit de Préemption Urbain

Le droit de préemption est la faculté pour la commune d'acquérir prioritairement un bien à l'occasion de sa mise en vente à titre onéreux ou à titre gratuit, dans les zones préalablement déterminées. Le conseil municipal a défini les deux périmètres suivants, de manière à :

Sur le périmètre de l'enveloppe urbaine du centre village :

- Assurer le maintien, l'extension ou l'accueil d'activités économiques ou de service médical ou paramédical ;
- Mener une politique foncière afin de maîtriser l'aménagement et la revitalisation du centre village, ainsi que de renforcer l'identité du bourg par la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine communal ;
- La réalisation d'équipements collectifs dédiés à la petite enfance, à la jeunesse ou à la cohésion sociale;

Sur le périmètre de la Zone d'Activités Economique des Reisses :

- Viser l'optimisation foncière en cherchant à dégager de nouvelles capacités d'accueil dans l'existant ;
- Maîtriser les projets d'implantation d'entreprises à l'occasion des extensions et requalifications de la ZAE.

OUTIL DE MAÎTRISE FONCIÈRE

DPU LE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

PERMET À UNE PERSONNE PUBLIQUE (ÉTAT, COLLECTIVITÉS PUBLIQUES), DANS UN PÉRIMÈTRE PRÉDÉFINIE, DE SE SUBSTITUER À L'ACQUÉREUR ÉVENTUEL D'UN BIEN BÂTI OU NON MIS EN VENTE ET DE L'ACQUÉRIR EN PRIORITÉ AFIN DE RÉALISER UN PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN OU DE RÉSERVE FONCIÈRE.



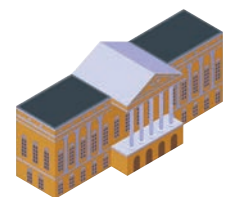
LA ZONE DE DROIT DE PRÉEMPTION EST DÉFINI PAR L'ÉTAT OU LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ILS SONT LES TITULAIRES DU DROIT DE PRÉEMPTION (DÉPARTEMENT, INTERCOMMUNALITÉ, COMMUNE)



UN PROPRIÉTAIRE SOUHAITE VENDRE SA MAISON OU SON TERRAIN SITUÉ DANS LE PÉRIMÈTRE DE DPU



LE NOTAIRE RÉDIGE ET TRANSMET LA DIA (PRIX, DESCRIPTIF DU BIEN, SERVITUDES, NOM DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'ACHETEUR) AU TITULAIRE DU DROIT DE PRÉEMPTION



LE TITULAIRE A CONNAISSANCE DE LA VENTE ET FAIT VALOIR SON DROIT DE PRIORITÉ POUR ACHETER OU NON LE BIEN IL PASSE AVANT TOUS LES AUTRES ACHETEURS INTÉRESSÉS ET INFORME SA DÉCISION AU PROPRIÉTAIRE



Taxe d'aménagement

La révision de la Carte Communale a réduit les zones constructibles nécessitant des travaux de création de réseaux. Après étude par la commission, le conseil municipal a décidé de réévaluer le taux communal à 3% et a supprimé les taux sectorisés (à l'exception du taux sectorisé de la Zone d'Activité Économique).



Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR)



La définition des ZAE nR permet à la commune d'identifier les secteurs où elle souhaite prioritairement voir des projets s'implanter et de renforcer l'acceptabilité des EnR sur le territoire communal. Pour les porteurs de projet, cela donne un signal clair les incitant à implanter leurs projets en ZAE nR, dans la mesure où un projet situé dans ce périmètre a fait l'objet d'une première concertation.

Ces zones d'accélération ne valent pas exclusivité ni obligation de projet. Elles n'ont pas de portées réglementaires.

Les ZAE nR ne sont pas figées et sont révisables à chaque nouvel exercice de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (tous les 5 ans).

Le conseil municipal a retenu la filière photovoltaïque sur bâtiment comme énergie renouvelable à développer, sur les périmètres des bâtiments de la Zone d'Activité Économique, les bâtiments municipaux et les bâtiments hangars à usage agricole.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

A ce jour, de nombreux Permis de Construire et Déclarations Préalables ne sont pas signalés achevés. Nous nous permettons un petit rappel qui pourrait éviter tout préjudice.

Lorsque les travaux sont terminés, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit être adressée à la mairie pour signaler la fin des travaux (y compris les installations photovoltaïques).

Après constatation de la conformité par la commission, une Attestation de non Contestation de la Conformité vous sera remise.

Attention aux conséquences, en l'absence de DAACT reçue complète et constat conforme, la mairie ne pourra délivrer le certificat de conformité demandé par le notaire en cas d'acte sur votre bien immobilier (mutation, vente, succession, divorce...)

Guide de vos démarches d'Urbanisme

2 POSSIBILITÉS POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE :



Dépôt en LIGNE

- ✓ Connectez-vous sur : <https://portail.siea-sig.fr>
- ✓ Créer votre espace personnel en quelques clics
- ✓ Déposer votre demande et les pièces justificatives
- ✓ Service accessible 24h/24 et 7j/7
- ✓ Simple, rapide, pratique, sécurisé et gratuit

Dépôt PAPIER

- ✓ Dépôt au guichet de la mairie aux jours et heures d'ouverture
- ✓ En 4 exemplaires (ou 2 ex. en cas de demande de certificat d'urbanisme informatif ou de déclaration préalable)
- ✓ Des exemplaires supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction du lieu des travaux

● Bâtiments - Sécurité - Accessibilité



Les réalisations 2024

BÂTIMENTS LOCATIFS

- ▶ **ENTRETIEN** : À la suite de fuites, les 4 logements, route de Varennes ainsi que rue Centrale, vont faire l'objet d'un démoussage important.
L'entreprise Tissot est retenue pour entreprendre ces actions.
- ▶ **RÉPARATION** : À la suite d'un incendie, un logement, route de Varennes, a fait l'objet de remise en état des murs, fenêtre et chauffage.



BÂTIMENTS PUBLICS

▶ Salle Multiculturelle :

Les travaux de réparation du plafond affaissé ont été achevés. La garantie décennale n'ayant pas pu être déclenchée, ces travaux ont été financés par la commune.

C'est ainsi que les sociétés Moiraud-Neveu pour la dépose et la repose du faux plafond et plafond placo, Granger pour la réparation de la charpente support et traitements, Arbandesbordes pour l'électricité & CVC et Brevet pour la réfection des sols, ont parfaitement réalisé cette remise en état.

▶ Salle Polyvalente :

Elle a fait l'objet d'un rafraîchissement important. Les travaux d'amélioration énergétique et thermique, comprenant le remplacement des menuiseries, le passage en Led de l'éclairage et le rafraîchissement du faux plafond, les peintures et façades.

Le soutien du Plan d'Equipement Territorial de Grand Bourg Agglomération a été sollicité en plus du Département de l'Ain.

Les travaux réalisés par les sociétés, Menuiserie Buard pour la menuiserie et agencement, Arbandesbordes pour l'électricité ainsi, que Moiraud-Neveu pour le faux plafond et les peintures, ont été réalisés cet été.

Les agents techniques ont pu réaliser les peintures du lambris extérieurs en fin d'année.

▶ Mise en valeur du Monument aux Morts :

Un éclairage bleu et rouge illumine le monument le matin et en soirée.

Les projets à venir



ÉCOLE :

La commission souhaite continuer les peintures des façades afin de mieux harmoniser l'ensemble du bâtiment. La face ouest fera, entre autre, l'objet d'une réfection nécessaire. Ces travaux sont prévus pour les vacances de Pâques.

SALLE THÉÂTRE :

La commission étudie les scénarii pour disposer d'un raccordement EDF propre au local du théâtre et de l'atelier créatif. En effet, le diocèse a demandé qu'il ne soit plus raccordé au comptage de l'Eglise.



IRVE :

La commune a adhéré au projet intercommunal d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE), porté par le SIEA par le biais d'un groupement de commandes. Le coût total de l'installation, d'un montant de 30 000.00 € HT, est entièrement pris en charge par le SIEA. Il est proposé une implantation de la borne (chargement semi-rapide, 24 kW DC + 22 kW AC, soit entre 1 à 4 heures) sur le parking de l'école (côté garderie). La commune aura la charge de l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance.

ÉGLISE :

À la suite de dégradations importantes, la réfection des toitures pour les chapelles nord et sud ainsi que le remplacement complet du sommier des cloches vont être effectués.

La société Bodet-Campanaire va gérer le clocher et la société Granger la toiture. Le service patrimoine du département a recommandé d'utiliser des tuiles à moules plus petits (13 tuiles/m² minimum). La nef de l'église étant déjà couverte de petites tuiles plates, il a été retenu la tuile Giverny Vieilli Bourgogne 22/m² de Terréale.



LOCAL STADE :

La commission réfléchit à la création d'un nouvel abri dans la prolongation du bâtiment existant. En effet, lors des diverses manifestations un espace abrité est souvent utilisé pour les repas et les animations.



Devant la Chapelle de Bellor, le fossé a été busé et l'accotement gravé afin de faciliter le stationnement des voitures. L'entreprise ALAIN MICHON de Lescheroux a réalisé les travaux pour un montant de 2 597,40 €.

Plusieurs travaux de Curage ont été réalisés route des Avignons, au carrefour de la Gruère, secteur Chamandray - La Pie. Un reprofilage de talus, la création d'une rigole en pied de talus et l'évacuation de terre ont eu lieu à la charrière de la Pie. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise GOUX BERTHELET pour un montant de 4837,92 €.

Suite à la météo capricieuse et au retard pris par l'entreprise EUROVIA, il a été décidé d'un commun accord de reporter les travaux 2024 au printemps 2025. Cependant, l'entreprise a procédé cette année, aux travaux route de la Bascule au niveau point de recyclage concernant la voie déformée et à l'abaissement du socle du portail central de l'école.

CIMETIÈRE :

Au colombarium, deux colonnes de 4 places ont été installées par l'entreprise POMPES FUNEBRES BERTRAND de Saint Amour pour un montant de 7 546,40 €.



MATÉRIEL :

Sur la route de la Bascule, à l'entrée du village un radar pédagogique solaire a été installé par l'entreprise BRESSE REVERMONT APPLICATION MARQUAGE de la Chapelle Naude. Le coût de l'investissement s'élève à 3 868,60 €.

DECI :

Dans une volonté de mise en conformité de la Défense Extérieure contre Incendie sur notre commune, un nouveau poteau incendie a été installé par la SOGEDO au carrefour de la route des Geordes et de la route de la Chanée. Cette installation permet de développer la couverture du réseau de défense incendie jusqu'au Moulin de la Chanée. Cette opération a coûté 3 852,60 €.

D'autre part, une poche de réserve incendie de 60m³ sera prochainement installée chemin de Breteuil afin d'assurer la protection du Moulin de Bevey. L'acquisition de poche a été réalisée auprès de l'entreprise RCY de LOUHANS pour 2 843,70 €.

L'ensemble de cette opération a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 40% soit 3 432,00 €. Notre dossier est toujours à l'étude auprès des services de la Préfecture de l'Ain.





École

En 2024, les enfants ont travaillé sur les 5 continents avec la réalisation d'un spectacle musical le 12 avril.



Nous nous sommes également rendus au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes où nous avons passé la journée tous ensemble.

Parc des Oiseaux - Mai 2024

L'année 2024 s'est terminée en juin avec 4 classes et a recommencé en septembre avec 3 classes.

- classe de PS-MS-GS : 27 élèves – Mélanie Commaret et Laura Maurin (les lundis)
- classe des CP-CE1-CE2 : 23 élèves – Karelle Perret
- classe des CE2-CM1-CM2 : 24 élèves – Eurydice Garot

Nous avons quitté le thème des 5 continents pour travailler autour des contes traditionnels.

Encore une belle année en perspective pour les écoliers de Cormoz



● Services périscolaires



Garderie Périscolaire



Jocelyne propose des activités où l'enfant peut à tout moment s'intégrer ou partir, en fonction de son heure d'arrivée et de départ et en fonction de ses envies : activités manuelles, jeux calmes, jeux de société, lecture, activités thématiques selon les périodes ou les projets...

Rappel des horaires :

matin 7h00 à 8h50
soir 16h30 à 18h30
tarif : 2,75 €

Cantine

Le service de restauration scolaire de Cormoz fonctionne toujours aussi bien. Ce n'est pas moins de 60 repas servis chaque jour. Lyvia élabore et confectionne les menus en tenant compte du budget imposé. Lyvia doit respecter les principes de la loi Egalim ; c'est-à-dire servir un menu végétarien par semaine, diversifier les sources de protéines, veiller à l'équilibre alimentaire. Le prix du repas pour l'année scolaire 2024-2025 est fixé à 4,50 €.



Avant ou après le repas, les enfants ont besoin de se détendre, se « défoiler ». Beaucoup préfèrent jouer librement, sans contrainte de jeux ou animations organisées. Coline et Annie veillent donc à répondre à leurs attentes, tout en assurant sécurité, respect des règles nécessaires à la vie en collectivité et respect de l'autre.

Les investissements réalisés à l'école



VIDÉOPROJECTEUR

Pour permettre la réorganisation du fonctionnement de l'école, la Commune a équipé la 3ème classe d'un vidéoprojecteur. La société Audiovisuel a réalisé l'installation pour 2 568,00 €.





● Évènements 2024

6 janvier
Voeux du maire

2 avril
Ouverture du
Salon de coiffure

17 mai
Inauguration du préau

14 et 15 août
Fête patronale

Septembre
Salle des fêtes
Fin de travaux

20 décembre
Noël des associations

19 mars

Cérémonie commémorative
avec la présence de la FNACA

8 mai

Cérémonie commémorative
et remise de médailles
aux pompiers

6 août

Ouverture de l'épicerie

26 août

Réintégration de la bibliothèque

11 novembre

Cérémonie commémorative
repas du CCAS

Commémoration du 19 mars 1962

Cette année, le comité de la Fnaca, en présence notamment d'anciens combattants, s'est réuni à Cormoz afin de commémorer le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Bon nombre d'élus de l'ancien canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du Département de l'Ain étaient présents pour rendre hommage aux militaires et civils tombés durant cette guerre.

Le Lieutenant-Colonel VILLIETTE était présent avec des effectifs du 68ème Régiment d'Artillerie d'Afrique pour participer à la cérémonie commémorative, accompagnés également des sapeurs-pompiers du SLIS de Cormoz, de l'harmonie de l'Union musicale Saint-Nizier-Curciat et des porteurs de drapeaux.

Cette commémoration du 19 Mars 1962, ne représente pas uniquement la signature du cessez-le-feu mais aussi la mise à l'honneur des Anciens Combattants et des victimes civiles. Il est nécessaire que ce genre de cérémonie soit à la hauteur du devoir de mémoire et du sacrifice de nos Anciens Combattants, à qui nous ne devons pas oublier d'apporter toute notre considération et notre reconnaissance pour leur service rendu avec honneur à la Nation, mais aussi pour leur sacrifice, leur courage et leur dignité.



Inauguration du préau

Le préau construit durant la période estivale 2023 a été inauguré le vendredi 17 mai en présence de Xavier BRETON, Député et conseiller régional, de Catherine JOURNET et Alain CHAPUIS conseillers départementaux, de Mélanie COMMARET Directrice d'école, de Monsieur le Maire et de l'ensemble des conseillers municipaux.

Pour rappel, les travaux ont été réalisés par les sociétés, JULLIARD ET FILS pour le Gros-Cœuvre, MSR pour la charpente métallique ainsi que MENUISERIE BÉAL pour l'agencement.

Les enfants peuvent désormais être abrités en cas de pluie ou profiter d'ombre en cas de fort ensoleillement sous les 136 m² qu'offre ce préau.

L'Etat au titre de la DETR, Le Département de l'Ain au titre du Pacte de territoire et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont participé au financement de cet investissement.





● Les acteurs économiques et associatifs

Les artisans commerçants

ANSART Transport	Société de Transport routier	06 71 69 12 83
Auberge du Grand Ronjon	Restaurant – Chambres d'hôtes	04 74 51 23 97
AUGER Hubert Multi-Services	Petits travaux - Tout corps d'état	06 13 53 01 20
Baloo auto-service	Entretien et réparation de véhicules	04 74 30 83 12
BERSOT Lionel	Marbrerie - Tailles de pierre – Funéraire	04 74 51 27 50
BORGNANA Nathalie	Coach – Thérapeute – Musicothérapie	07 48 77 34 17
BR Modulaire	Vente de bungalows neufs -occasions	04 72 25 47 83
CALLAND Elisabeth	Soutien scolaire du cours préparatoire à l'adulte	06 63 51 49 95
CHOUETT'UNE EPICERIE	Epicerie	04 74 30 59 73
CLAMEXT (L. CALLAND)	Mesure, expertise réseaux de téléphonie mobile	06 32 40 91 01
CLO'SA	Salon de coiffure	09 88 09 31 28
COMTET Christophe et Ingrid	Boulangerie – Pâtisserie	04 74 42 71 04
CUMA La Bresse	Coopérative de matériel agricole en commun	06 851 9 60 50
CUMA de Cormoz	Distillerie	06 01 87 16 03
DIAGOMO (G. BEERLI)	Diagnostics immobiliers	06 16 01 58 33
Ferme aquacole de Petit Ronjon	Alevins et poissons d'étang	04 74 24 31 99
Fromagerie THEVENET	Fabrication et vente de fromages	06 86 55 75 30
HUMBERT Jérémie	Courtier en prêt immobilier	06 80 25 95 90
MOULIN Eric	Agent immobilier	06 12 87 41 48
MULTIN Emilie	Assistance informatique et administrative	07 51 68 40 49
OFALIS (O. FERRIER)	Ingénieur Conseil en organisation du BTP	06 17 42 38 37
OXYANE	Approvisionnement en céréales	04 74 14 06 50
Les Patelones	Gîte	07 55 63 88 08
Pension Éducation Canine	Pension et éducation canine	06 61 69 04 60
ROMAND Stéphane	Magnétiseur	06 23 13 76 36
SARL Mortel Kévin	Travaux agricoles – Travaux Public et Terrassement	06 77 28 02 45
MOULIN Eric	Agent immobilier	06 12 87 41 48
Des Soins et des Sons (Y. SCHWEITZER)	Reïki (soins énergétiques)	04 26 37 59 76
SUBTIL Christelle	Ménage et repassage	06 13 67 47 47
Taxi PROST SAS	Taxi	04 74 51 27 81
Transport ELK	Transports routiers	07 82 77 10 65

Cette liste est non exhaustive et reste informative.

Les Présidents d'associations

Amicale des sapeurs-pompiers	Julien SERVE	06 03 05 31 10
Amis de la chapelle de Bellor	Isabelle PROST/J-Luc FAVIER	06 15 66 20 02
Comité des Fêtes	Gérald PERRET	06 03 90 03 82
Comité de Fleurissement	Marie-Hélène VUILLERMET	04 37 62 80 54
Club Amitié et Loisirs	Pierre RIONDY	06 74 82 32 89
Gym-Plus	Sandrine BAILLET	06 18 49 53 81
Football Club Cormoz St Nizier	Jilali RAI	06 23 78 19 26
Le Petit Théâtre de Cormoz	Didier MICHON	06 20 15 04 06
Les 3C (Conscrits et classards de Cormoz)	Christelle MONTMAIN	06 21 66 31 12
Petits contes en balades	Hélène DENIZOT	07 88 32 05 00
Société de Chasse SCCC	Jérémy BUISSON	06 11 19 28 68
Société de Pêche la Gaule Cormoizienne	Pierre POUPON	06 50 96 40 44
Sou des Ecoles	Cyrille CHANTEREAUX	06 71 46 74 11
Tous avec Laura	Claire NILLON	06 89 37 58 24

● Nouveaux commerces

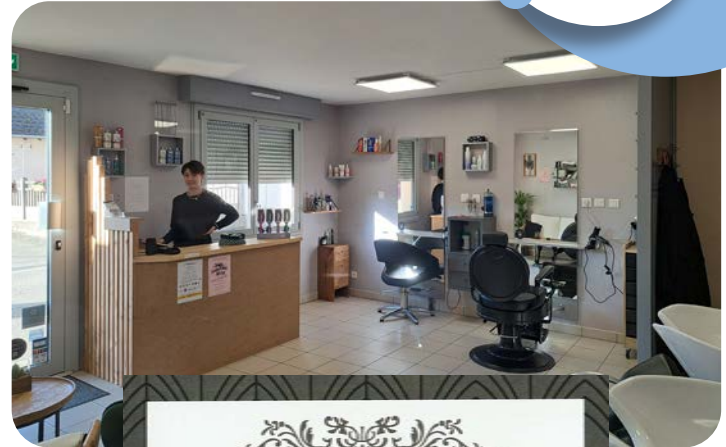


CLO'SA

Après un apprentissage au sein d'un salon sur la commune de Vonnas, c'est une embauche pour une durée de 7 ans, qui a permis à Chloé d'acquérir les compétences nécessaires et la maturité pour créer son projet. C'est ensuite, sur le terrain de foot de Cormoz, en discutant avec ses coéquipières de l'équipe féminine du village, que son projet s'est concrétisé :

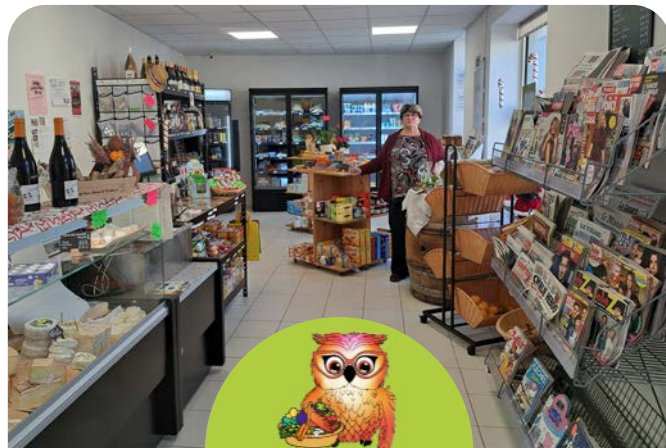
C'est avec joie que le salon CLO'SA a ouvert ses portes le 2 Avril 2024.

Pour vous mesdames, pour les enfants ou pour les messieurs, venez profiter de cet endroit paisible et reposant, Chloé saura prendre soin de vous. Vous pouvez prendre rendez par téléphone au 09.88.09.31.28 ou prendre RDV en ligne sur www.planity.com



Horaires d'ouverture :

Lundi - Dimanche	Fermé
Mardi - Jeudi	9h - 19h
Mercredi - Vendredi	9h - 18h
Samedi	9h30 - 15h30



CHOUETT'UNE ÉPICERIE

Un défi, un vrai « redynamiser le centre du village en offrant divers services », c'est chose faite ! Après plusieurs années consacrées à ses enfants, après 7 ans de loyaux services au Relais Bressan de Bourg-en-Bresse et 7 ans Ô P'Tit Bistrô de Saint Nizier-le-Bouchoux, Carole Berger a réussi à mener au bout son projet ! C'est ainsi que « Chouett'une épicerie » a ouvert ses portes le 6 Août 2024 au sein de notre village !

Différents services, vous sont proposés : gaz, presse, blanchisserie, Colis Pick up - Chronopost-Collisimo et DPD. Vous trouverez également des produits frais et d'épicerie, mais aussi des produits locaux, des planches apéritives personnalisables sur demande, des plats cuisinés de saison et beaucoup d'autres choses suivant les événements de l'année. La Française des Jeux devrait arriver courant 2025. Vous pouvez suivre son actualité sur sa page Facebook « Chouett'une épicerie », ou bien la contacter si besoin au 04.74.30.59.73

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi - Jeudi.....	7h - 12h30
Vendredi- Samedi.....	et 15h30-19h
Mercredi	7h-12h30
Dimanche	7h-12h



La municipalité et l'ensemble des habitant(e)s souhaitent une belle réussite à ces deux nouveaux commerces venus redynamiser notre beau village !



● Bibliothèque municipale



L'équipe de la bibliothèque vous accueille tous les lundis et vendredis de 16h45 à 18h45 et le 1er mercredi et samedi du mois de 9h30 à 11h30.

La bibliothèque municipale fonctionne en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ain, ce qui vous permet d'accéder à leurs ouvrages et donc d'avoir un large choix. Pour consulter ou réserver les nouveautés de la bibliothèque retrouver nous sur mabib.fr/bibliocormoz

La dynamique équipe de la bibliothèque est à votre service, alors n'hésitez pas à nous demander si vous avez des envies ou des besoins, nous ferons notre possible pour y répondre. Nous restons à votre disposition pour toutes demandes et/ou propositions.

En 2024, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer lors de :



L'accueil des scolaires, Ateliers jeux de société :

Après-midi convivial intergénérationnel autour de jeux à découvrir.

« Graines de lecteurs » :

Premier acte citoyen qui permet à chaque enfant de voter pour son livre préféré.

« Premières pages » :

Le livre lauréat de la sélection graines de lecteurs 2023 a été offert aux enfants de la commune de 1 an à 3 ans.

Histoires Halloween :

en partenariat avec les sous des écoles pour leur chasse aux trésors.

DATE DES ANIMATIONS EN 2025 :

-Prix graines de lecteurs :
En partenariat avec l'école

-Premières pages :
Samedi 27 septembre

-Atelier créatif manuel sur le thème du carnaval:
Samedi 1^{er} Février

-Atelier Jeux de société :
Date à définir



● Fleurissement

Nous avons obtenu cette année, la 3^{ème} place du Jury Départemental des Villes et Villages Fleuris sur 19 participants.



Contrairement à la saison précédente, les fleurs ont apprécié un arrosage naturel ...

En complément des réserves d'eau déjà existantes, nous avons mis en place un système d'arrosage écologique par l'implantation d'oyas (pots en terre cuite poreux qui, par capillarité, arrosent les plantes pour une durée d'environ 15 jours) dans le souci de faire des économies d'eau.

De plus, nous avons privilégié la plantation de fleurs vivaces et d'arbustes.

Lors de la fête du 15 août dernier, il s'est produit un incident. En effet, un parterre de fleurs a été saccagé !!!

Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos manifestations (pot-au-feu, vente de tartes et muguet) qui nous permettent le financement de nos plantations.

Notre équipe s'est renforcée par l'arrivée d'une nouvelle Cormozienne, et nous serons ravis d'accueillir d'autres membres.

Pour conclure, le but du comité de fleurissement est d'embellir notre village à tous.



**RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !**



**Rejoignez les Sapeurs-Pompiers
volontaires du SLIS de Cormoz**
Service Local d'Incendie et de Secours

Renseignez-vous en mairie de
Cormoz au 04 74 51 20 20
ou en envoyant un message à
cpini.cormoz@gmail.com

Recrutement ouvert aux volontaires entre 18 et 55 ans



● Sapeurs Pompiers



Recrutement

L'effectif du SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) est maintenant de 11 pompiers actifs en 2024 car il y a eu quelques départs cette année.

Mathieu ROZAND a terminé toutes ses formations, il est complétement opérationnel et pourra obtenir le grade de Sapeur Première Classe.
Nicolas SCHWEITZER a réussi la formation de chef d'agrès 1 équipe OD (Opérations Diverses) pour accéder au grade de sergent.
Les arrêtés municipaux seront signés prochainement.

Les petites communes ont besoin de votre engagement : devenez sapeur-pompier volontaire !

Le SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) joue un rôle vital dans la commune en étant le premier intervenant en cas d'urgence.

La proximité avec les habitants, la connaissance du terrain et l'esprit de corps sont les points forts des sapeurs-pompiers de Cormoz.

En rejoignant le SLIS de Cormoz, vous aurez l'opportunité d'aider les autres, de développer votre sens des responsabilités et d'acquérir des compétences en secourisme et en lutte contre l'incendie. Vous bénéficierez d'une formation complète et obtiendrez des diplômes reconnus, tout en faisant partie d'une équipe soudée et de son Amicale.

N'attendez plus, rejoignez-nous et faites la différence !

CYCLE DE FORMATION DES NOUVEAUX POMPIERS :

Le parcours de formation d'un sapeur-pompier débutant dans notre SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) se déroule en trois étapes principales. Tout d'abord, une formation essentielle lui apprend les gestes de premiers secours. Ensuite, il acquiert des compétences en opérations diverses, notamment l'utilisation d'équipements spécifiques comme le LSPCC (Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes). Enfin, il se spécialise dans la lutte contre l'incendie.

Les entraînements sont menés par des sapeurs-pompiers du SLIS et les formations se déroulent dans un CIS (Centre d'incendie et de Secours) du secteur Bresse. En parallèle de ces formations, les nouvelles recrues peuvent participer aux interventions en tant qu'observateurs.

L'alerte est transmise à chaque pompier à l'aide d'un bip individuel.

N'hésitez pas à nous demander des précisions sur ce parcours de formation.

L'Amicale

L'amicale a participé au marché de Noël avec un stand de vente de gaufres au fromage fort en décembre, et elle organise toujours la fête des gaufres à l'ancienne le dernier week-end de mars. Cette fête traditionnelle qui monopolise les conjoints et les anciens pompiers est incontournable pour la vie de l'Amicale et la cohésion.

La tournée des calendriers qui se déroule en décembre, permet de récolter des dons pour financer les achats de matériel et des équipements pour améliorer les services de secours sur la commune.

Merci à tous les habitants pour leurs dons !



Manœuvre incendie (SLIS de Cormoz)



Manœuvre de secours à personne à l'étage (SLIS de Cormoz)



Manœuvre conjointe SLIS de Cormoz et CIS de St Nizier en septembre en 2024

La manœuvre annuelle en commun avec le CIS de St Nizier permet d'améliorer la synchronisation et la complémentarité des intervenants.

Résumé des interventions

Le SLIS de Cormoz a réalisé 22 interventions en 2024 :

- 12 secours à personne
- 1 incendie (feu de cheminée, de broussaille ou d'habitation)
- 4 opérations diverses
- 3 accidents sur voie publique
- 4 interventions pour nids de guêpes ou de frelons



Manœuvres

En 2024, la plupart des manœuvres ont été organisées par le Caporal-Chef Luc MOISSONNIER, référent formation pour le SLIS. Les manœuvres sont réalisées chaque dernier week-end du mois, sauf en mars à cause de la fête des gaufres.

Équipements

L'amicale a acquis des éclairages portatifs à LED sur batterie pour remplacer les anciennes lampes. Les produits consommables pour les interventions de secours à personnes sont renouvelés régulièrement dans les sacs de secours. Pour 2025, l'Amicale prévoit d'autofinancer l'achat d'un groupe électrogène et d'un trépied d'éclairage à LED pour les interventions de nuit.



• Les Amis de Bellor



Les Amis de Bellor ont trouvé leur rythme de croisière... avec un chemin pas forcément le même tous les ans... Mais toujours pour objectif de faire vivre ce petit site insolite pour les visiteurs.

Tout d'abord, notre logo a été modernisé pour l'apposer sur nos gobelets, nos courriers...

Quelques travaux ont été entrepris dans la chapelle, comme des plexiglass protégeant la partie restaurée de la fresque, un panneau d'affichage présentant l'histoire de la chapelle, la réparation du toit du hangar, et également en cours la rénovation de la sacristie en gardant au maximum l'authenticité des lieux !



La traditionnelle vente de brioches et briochettes à la sortie de la messe est dorénavant étendue aux deux journées de pèlerinage qui sont le 1er dimanche de mai et le 1er dimanche de septembre.

Puis si le cinéma en plein air avait réuni de nombreux spectateurs l'année dernière, notre soirée fût plus mitigée cette année, la pluie n'aidant pas à organiser des manifestations en plein air.

Mais il faut retenir, que le hangar a pu abriter tous nos visiteurs, néanmoins suffisants pour remplir l'abri et qui ont pu apprécier le film « le lion et le loup », et également une petite restauration en plus des gaufres cœur cuites au feu de bois.

Enfin, nous avons pu nous régaler avec plusieurs moments musicaux.

En mai, les flûtistes de Coligny dans la chapelle et nos amis de l'harmonie de Saint Nizier sous l'abri nous ont offert un moment très agréable et convivial.

En novembre, la chorale « Made in Gospel », dirigée par Jean-Michel Maillot, nous a proposé un moment magique avant les fêtes ! Un succès !

Pour l'année 2025, les ventes de brioches seront bien là les jours de pèlerinages.

Il nous reste à vous proposer un temps estival qui ne devrait pas vous décevoir, musique ou projection ?

Ce qui est sûr, c'est la dégustation des gaufres cœurs fabriquées par nos bénévoles !

*Merci aux spectateurs ! Habitants du village ! Et bénévoles !
Vivement l'année 2025 pour des moments magiques !*



Sou des écoles

CORMOZ

Avec le sou des écoles la fête est plus folle ! Et oui cette année encore, le sou des écoles a pu faire bénéficier aux enfants de diverses manifestations grâce aux bénévoles. Pour encore plus de projets nous avons besoin de vous, car avec plus de bras nous pourrions proposer encore plus de choses lors des manifestations, alors REJOIGNEZ NOUS !!

Nous sommes heureux d'accueillir trois nouveaux parents :

Marie Laure Gaillard (membre actif), Gaelle Thomas (membre actif), Liane Moureaux (membre actif)

Le bureau est ainsi composé de :

Cyrille Chantereaux (président),
Marie Commaret (vice-présidente),
Loic Humbert (trésorier),
Elise Favier (vice-trésorière),
Ophélie Darbon (secrétaire),
Emilie Clertant (vice-secrétaire),
Romain Mabileau (membre actif).



Merci aux membres sortants pour leur investissement durant les années passées, merci à la Municipalité pour leur aide financière, au Comité des fêtes pour le prêt de matériel et merci à vous Cormoziennes et Cormoziens qui font de nos manifestations des succès.

Nous avons pu offrir aux enfants :

- Bons d'achats pour les CM2 330 €
- Spectacle de Noël 650 €
- Cadeaux de Noël 405 €
- Intervenante musique 1700 €
- Sortie au Parc des Oiseaux 1350€
- Spectacle à Bourg 380€

À VOS AGENDAS

- 09/02 ... Quine Loto
- 05/04 ... Cassoulet
- 11/05 ... Vente de plants
- 27/06 ... Fête de l'école
- 31/10 ... Halloween
- 12/12 ... Fête Noël interne
- 19/12 ... Fête Noël Asso





● FCCSN



Grâce à nos fidèles partenaires, que nous remercions vivement, le Club a pu accueillir cette saison 75 licenciés. Nous remercions les Municipalités de Cormoz et Saint-Nizier-le-Bouchoux pour leur soutien et l'entretien des stades.

SAISON 2023-2024

● Les équipes :

Lors de cette saison, le club était composé d'une équipe baby, 3 équipes en foot animation (U7-U9-U11), une équipe U18 en entente avec le FC Cuiseaux Varennes, une équipe sénior et une équipe vétérans. Nous pouvons noter lors du tournoi du Conseil Départemental, la victoire de l'équipe du canton de Saint Etienne du Bois où 2 de nos joueurs U11 étaient sélectionnés. Bravo à Lorine et Malou !



● Les travaux/investissements :

Cette saison a été marquée par les travaux d'accessibilité réalisés au stade de St Nizier. Merci à la Municipalité ! Nous nous sommes dotés de 2 mini cages.

● Les manifestations :

- Nuits de la lecture : le 20 janvier, nous avons tenu la buvette lors de cette manifestation sous la halle de Mépillat organisée par la Boîte à Livres.
- Vente à emporter : le 28 avril, nous avons vendu 68 parts de lasagnes fait maison.
- Assemblée générale et repas de fin saison : le 8 juin, nous avons tenu notre assemblée générale sous la halle à St Nizier. C'est suivi le repas avec 69 personnes.
- Fête du Poulet de Bresse : le 14 juillet, nous avons participé en tant que bénévoles à cette fête organisée sur le site de Mépillat.
- Soirée dansante : le 2 novembre a eu lieu notre soirée tartiflette animée par un DJ à la salle des fêtes de Cormoz.



SAISON 2024-2025

Foot Academy :

- ▶ Les babies (3 et 4 ans) sont accueillis par Cyrille les mercredis de 18H30 à 19H avec la présence des parents.
- ▶ Les U7 et les U9 encadrés par Lyam et Rémy s'entraînent les mercredis de 18H15 à 19H15.
- ▶ Les U11 et les U13 sont cette saison en entente avec Marboz. Ils s'entraînent le lundi à Marboz et le mercredi à Cormoz de 18H à 19H30. Ils sont encadrés par René (U11) et par Cédric (U13).



Les adultes :

- ▶ Les séniors avec 22 joueurs, ont cette année un nouveau coach ; Mickaël. Ils s'entraînent les mardis et les vendredis de 19H30 à 21H.
- ▶ L'équipe vétérans a fait une entente avec l'équipe de Cuisery pour que les deux puissent jouer à 11. Match les vendredis soirs.
- ▶ Nouveauté cette saison : la création d'une nouvelle section loisirs, le FIT-FOOT, qui mélange des exercices de cardio, de renforcements musculaires avec comme accessoire le ballon. Les cours ont lieu le jeudi de 19H à 20H à la salle de la halle à Mépillat à St Nizier.



**Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : FC CORMOZ ST NIZIER
Inscription tout au long de l'année !**

Toute l'équipe du foot vous souhaitent une très belle année 2025 avec de beaux résultats sportifs !

● *Le Petit Théâtre de Cormoz*



En 2024, la pièce « Tais-toi François », a remporté un vif succès ; la troupe remercie vivement le public toujours fidèle ainsi que ses bénévoles assidus.

Le Petit Théâtre rend hommage à son ami Laurent CHAVANEL, comédien de la première heure, décédé en début d'année.

Philippe MIQUIGNON a retrouvé la troupe du Petit Théâtre et Marie-Thérèse ALOTTO, en l'absence d'Agbo, indisponible, a revêtu sa tenue de comédienne.

Avec les précieux conseils de Fabrice TALON lors des répétitions, le Petit Théâtre débute l'année 2025 par l'interprétation de la pièce « L'AMOUR VACHE » une comédie de Viviane TARDIVEL et Alexis BONDIS :



Désespérée à l'idée de voir son fils Jean-François, agriculteur, devenir vieux gars, Maria avec l'aide de Lionel, l'ami de ce dernier, va l'inscrire à l'émission « Cupidon à la ferme ». Evidemment, l'arrivée de deux soupirantes Lydia et Justine, ainsi que la caméraman Fred, va bouleverser le quotidien de la ferme.

Bonne année 2025 à tous

● « *Les Petits Contes en Balade* »

Les petits contes en balade marchent toujours

Pendant leur dixième année, les conteurs ont eu le plaisir d'emmener sur les chemins de l'imaginaire :

- Nos amis les résidents de l'ehpad de St Trivier
- Les élèves de maternelle de l'USEP cantonale autour de l'étang de Mépillat
- Toutes les personnes, enfants et parents, qui ont répondu à l'appel des bibliothèques des villages de St Nizier et de Lecheroux

Pour leur traditionnelle balade contée, le roi lion, maître renard et damoiselle belette étaient tous là pour suivre les conteurs qui cette année s'étaient inspirés de Jean De La Fontaine et tant pis pour maître renard si cette fois-ci il n'a pas eu le fromage !

Enfin, autour d'un grand gâteau, chansons et contes, sortis du fameux chapeau rouge ont joyeusement conclu cette soirée anniversaire du 7 Décembre.



Le sculpteur et l'enfant

Il y avait une fois un sculpteur qui s'était fait livrer dans son jardin un grand bloc de pierre.

Or, ce sculpteur avait comme voisin, un petit garçon, curieux, mais timide, qui

l'observait à travers une haie.

Chaque jour l'artiste travaillait avec son marteau ses ciseaux et l'enfant l'observait.

Quelques mois plus tard, l'œuvre était presque achevée, c'est alors que, n'y tenant plus,

l'enfant a passé la haie pour s'approcher du sculpteur :

« Dis-moi : comment tu savais qu'il y avait un cheval à l'intérieur ? »





● Club de l'Amitié et Loisirs

Fin 2023, le président avait annoncé sa démission. Le club a néanmoins poursuivi ses activités avec une quinzaine de sorties marche, des jeux de cartes peu nombreux et deux repas au restaurant bien suivis. Celui de Noël et la choucroute en février.

A l'assemblée générale du 29 octobre 2024, l'association s'est dotée d'un nouveau bureau :

Pierre RIONDY en est le président, Rosy PINELLI la vice-présidente, Marie-Thérèse ALOTTO la secrétaire, Lucette DONGUY la secrétaire adjointe, Marie-Hélène VUILLERMET la trésorière, Edwige BURTIN la trésorière adjointe.

Les statuts ont été remis au goût du jour.

Au calendrier, on note les repas (réservé aux adhérents) celui de Noël le 18 décembre, et la choucroute le 26 février. Le concours de belote coincée le 21 mars et le concours de pétanque le 9 mai.

De nombreux jeunes retraités ont rejoint le club essentiellement des randonneurs qui marchent 2 fois par mois. Quelques nouveaux joueurs de cartes seraient les bienvenus.

A l'avenir d'autres activités peuvent être envisagées sur proposition des adhérents. Le but de l'association est bien de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres.



● Gym +

L'association Gym Plus propose à ses licenciés :



- Des cours de Zumba le lundi soir (de 19h15 à 20h15), animées par Sonia Arnold.



- Des cours Gym Douce le mardi matin (de 10h15 à 11h15), animés par Loana Danancher.

Cette année, nous avons connu une augmentation importante des licenciés au cours de Zumba (de 22 à 40 licenciés, dont 9 adolescentes). C'est la raison pour laquelle les cours se déroulent à la salle des fêtes prêtée gracieusement par la Municipalité.

Si vous êtes intéressé(e), venez nous rejoindre !

L'équipe de Gym Plus a une tendre pensée pour son ancienne présidente, Denise VITTE, qui nous a quitté cette année.

● La Gaule cormozienne



Cette année 2024, la Gaule Cormozienne a organisé son 1^{er} Safari Truite. Un véritable succès !! En effet, environ 70 pêcheurs locaux ou non, sont venus pour cette nouvelle manifestation qui s'est déroulée au bassin de Cérégrain (Oxyane). Sur cette journée, ce n'est pas moins de 350 truites qui ont été sorties de l'eau. Ce Safari sera reconduit le 22 mars 2025 au même endroit.

Le traditionnel repas Goujonnette est toujours un moment attendu de la population Cormozienne qui se régale les papilles. Le concours de pétanque, avec sa fidèle tombola (merci aux donateurs de lots et participants) sera de nouveau organisé l'année prochaine au stade.

Sans oublier notre soirée Beaujolais Nouveau et la soirée de Noël, avec la dégustation de vin blanc (PicPoul) autour d'une assiette d'huîtres.

Grâce à toutes ses manifestations et à une équipe de bénévoles dynamiques, un important alevinage a pu être réalisé à la rivière et à l'étang Cérégrain, afin de garantir de bonnes parties de pêche en famille ou entre amis.

La vente des cartes de pêche est stable : 82 cartes toutes catégories confondues. Pour les enfants scolarisés à l'école de Cormoz la carte de pêche est offerte. Cette année, des cartes journalières ont été vendues au tarif de 5€ pour l'étang de Cérégrain.

La Gaule Cormozienne vous donne rendez-vous lors de ses manifestations, ainsi que le long de nos rivières. Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de la Gaule Cormozienne n'hésitez pas, vous serez les bienvenus ...



● Société de chasse

Cette année 2024, lors de notre Assemblée Générale annuelle, un changement important est intervenu : le président Noël Prudent qui œuvrait au sein de notre association depuis le 9 juin 2010, a remis son poste en jeu pour des raisons de santé.

Lors du vote, c'est le jeune Jérémy Buisson qui a été élu à la majorité absolue, Noël étant élu au poste de vice-président, cela lui permet de garder le contact avec les rouages de la Société.

Nous en profitons, ici, encore une fois, pour le remercier du travail fourni, le dévouement incessant et la bonne volonté dont il a fait preuve au cours de ces longues années !!

C'est donc un rajeunissement pour la Société (Clément Pallud prenant le poste de Secrétaire) qui continue à promouvoir notre éthique, mais qui apporte aussi ses idées neuves en ce qui concerne le fonctionnement, l'organisation des manifestations etc..

Souhaitons-leur bonne chance.

A leur actif d'ailleurs le renouvellement du logo de la Société de chasse qui orne, entre autres, le polo orange offert par la SCCC à chaque chasseur, (charge à eux de s'acheter un tee-shirt identique ou d'une autre couleur..) comme vous pourrez le visualiser ici.

On y retrouve le sanglier qui symbolise le grand gibier, la bécasse pour le petit gibier, le chien, compagnon fidèle et indispensable, et les initiales de notre société sur fond d'un rameau de cormier, arbre symbolique de Cormoz.

Société Communale
De Chasse de
CORMOZ



Comité des fêtes



Cette année 2024 a été mouvementée pour le Comité des Fêtes. Un nouveau bureau a repris le flambeau.

Malgré une météo capricieuse le vide grenier s'est bien déroulé et les exposants étaient au rendez-vous.

Le comité à cette année investi dans du matériel ; en particulier dans un nouveau chapiteau afin d'en faire profiter nos habitants.

Des verres sérigraphiés ont été créés afin de rassembler les associations autour d'un même objet.

La vogue du 15 août a été un vrai succès. Après une après-midi pétanque animée joyeusement par nos conscrits, nous nous sommes rassemblés autour de la buvette et du snack. En début de soirée, Miss et Mister Cormoz ont été couronnés. S'en est suivie d'une retraite aux flambeaux sur fond de « Marseillaise » pour finir par un magnifique feu d'artifice suivi d'une soirée musicale.



Le lendemain le 60ème Grand Prix Cycliste a conclu les festivités avec un émouvant hommage à Roland FION parti brusquement quelques jours auparavant.

Comité des fêtes de Cormoz Liste du matériels disponible à la location

Chapiteau	80€
Remorque frigo	60€
Barnums	30€
Enceinte JBL + 2 microphones	30€
Mange debout	5€
Friteuse 1 bac	15€
Friteuse 2 bac	30€
Tables pliantes	4€
Tables	2€
Bancs	1€
Pichets	1€

Tarifs applicables aux habitants de Cormoz uniquement

Pour plus de renseignements :
comitedesfetesdecormoz@gmail.com



Nous remercions les habitants qui ont participé à ces moments chaleureux.

Nous remercions également les forains qui continuent de venir dans notre joli village pour divertir petits et grands.

Nous clôturons cette année par la Fête de Noël des Associations. Un moment convivial où les enfants de l'école primaire de Cormoz ouvrent les réjouissances en nous offrant un beau spectacle.

Nous remercions tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible et invitons toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre à nous contacter.

● Tous avec Laura



L'Association TOUS AVEC LAURA a été créée en 2017 pour venir en aide à Laura, touchée à ce moment-là par la leucémie alors qu'elle est atteinte de mucoviscidose, et à sa famille. Depuis Laura a subi une transplantation bipulmonaire après avoir survécu à la leucémie. Malheureusement l'embellie après la greffe a été de courte durée. Laura continue sa lutte avec acharnement contre toutes les embûches qui se mettent en travers de sa route.

L'association a pour but de soutenir Laura et sa famille dans son combat contre la maladie, de sensibiliser aux dons de sang, de plaquettes, de moelle osseuse et d'organes.

L'association organise une randonnée au départ de Cormoz qui aura lieu, pour l'édition 2025, le dimanche 31 août. Une vente de chocolat est également organisée en fin d'année pour financer les colis de friandises qu'elle offre aux patients atteints de mucoviscidose hospitalisés à LYON SUD.



● Amicale des donneurs de sang St Nizier le Bouchoux / Curciat Dongalon / Cormoz

En 2024, l'amicale des donneurs de sang à encore pu aider l'Etablissement Français du Sang à l'organisation de nos trois collectes sur St Nizier le Bouchoux, Curciat Dongalon et Cormoz. Cette année, malgré nos efforts à la promotion du don, montre des chiffres en baisse au niveau prélèvements : 79 présentés (pour 105 en 2023) dont 1 nouveau donneur et 71 prélèvements (pour 89 en 2023).

de nos manifestations : les tombolas de Pâques et Noël, notre nouveaux concours pétanque (peu de doublettes mais un bon fonctionnement de la buvette) et notre vente de jambon à la broche / flageolets.

permis d'être présent au Cross du Cœur à St Trivier, participer au 1er Téléthon sous la Carronnière de St Trivier et d'avoir l'aide de cette amicale notamment lors de notre concours pétanque.



Merci aussi aux différents comités des fêtes pour le prêt de matériel nous aidant à la réussite de ces manifestations faisant aussi vivre nos villages, et de leurs subventions nous permettant le bon fonctionnement de l'amicale.

Grand merci à tous les acteurs de nos communes (présidents d'associations, écoles, centre de secours...) de nous accueillir pour nous aider à promouvoir le don de sang. Nous avons ainsi pu participer au concours de dessins organisé par le FFDSB, être présent à la Nuit du Livre à Mépillat, au vide grenier de Jayat, à la fête patronale de St Nizier, la fête du poulet de St Nizier, à la marche Tous avec Laura à Cormoz, au cyclocross à Cormoz, à la porte ouverte du centre de secours de St Nizier.

Après s'être rapproché de l'amicale de Jayat il y a quelques années, nous avons cette année collaboré avec l'amicale de St Trivier de Courtes, ce qui nous à

Nos manifestations pour 2025 :

Samedi 8 février 2025 :

Assemblée Générale à St Nizier le Bouchoux,

Samedi 12 avril 2025 :

Tirage tombola de Pâques,

Samedi 17 mai 2025 :

Concours pétanque à Mépillat,

Dimanche 14 septembre 2025 :

Vente de plats à emporter à Curciat,

Samedi 20 septembre 2025 :

Repas de l'Amicale,

Samedi 20 décembre 2025 :

Tirage tombola de Noël,

Nos collectes 2025 auront lieu :

Le mercredi 12 février de 15h30 à 18h30 à Curciat Dongalon

Le jeudi 3 juillet de 15h30 à 18h30 à St Nizier le Bouchoux

Le vendredi 10 octobre de 15h30 à 18h30 à Cormoz

Nous comptons sur vous tous afin de pouvoir pérenniser nos collectes et surtout augmenter les stocks en poches de sang, encore bien faible aujourd'hui, dont nous auront peut-être tous avoir besoin un jour.

Notre amicale se compose aujourd'hui de 14 membres, avec 1 nouvelle recrue (Catherine Harpon) et le départ de notre secrétaire Jean-Claude Chaussat. Son bureau se compose :

- Président : Arnaud Guiot
- Vice-Président : Jean Pirat
- Trésorière : Carole Berger
- Secrétaire : Catherine Harpon

Nous tenions à remercier les habitants de nos trois communes à bonne réussite



**L'AMICALE VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNEE 2025**



• Les 3 C



Les conscrits reprennent du service.

Après une année sans banquet, nous, les jeunes conscrits, avons pris la décision de reprendre le flambeau, bien qu'un peu tardivement. En janvier, nous avons réalisé que personne ne s'était mobilisé pour organiser le traditionnel banquet de mars. Face à cette situation, nous avons choisi de reporter l'événement au mois de septembre, en espérant profiter des derniers beaux jours de l'année.

Dès le premier week-end d'avril, nous avons relancé les tournées, en commençant par le Bourg du village. La surprise et la joie des habitants furent évidentes, et bien que nous n'ayons pas terminé la tournée complète comme autrefois, les rencontres faites lors de ce retour tant attendu ont été chaleureuses et pleines de souvenirs inoubliables, alors, merci sincèrement.

En raison du faible nombre de participants, le banquet n'a pas pu se tenir à Cormoz comme à l'accoutumée. Il s'est déroulé à Saint-Nizier, au P'tit Bistrot chez Lionel Bersot, où l'ambiance était festive et conviviale. Malgré la pluie, les conscrits se sont levés de bonne heure pour décorer le char et préparer la place du village, déterminés à offrir un moment inoubliable à tous.

Les habitants étaient présents en nombre lors de notre arrivée en char, et certains ont même failli assister à quelques chutes spectaculaires depuis le tracteur ! Le lendemain, nous avons mis la main à la pâte, littéralement, pour préparer nos traditionnels matefaims. Ces derniers ont connu un franc succès, si bien qu'il a fallu refaire plusieurs fois le plein de pâte à crêpes, près de 30 litres en tout !

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à la Municipalité pour son soutien constant tout au long de l'année, ainsi qu'à l'équipe du Comité des Fêtes. Un merci tout particulier à notre épicière, Carole et son mari, Alain Berger, à leur fils François-Xavier pour leur aide, à Axel Calmet pour le prêt de la charrette durant les tournées (qui, malheureusement, a subi quelques dégâts), à Fred Tisserand pour son dévouement, les trajets effectués et le don de la branche, ainsi qu'à Dominique Pertuizet pour le char. Un grand merci également à notre DJ Mathys Commaret, qui a assuré l'animation musicale.

Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude aux habitants qui nous ont ouvert leurs portes lors des tournées. Grâce à leur générosité, nous avons pu financer le banquet, les décorations, ainsi que d'autres frais liés à l'événement. Sans eux, cette édition n'aurait pas pu être un si beau succès !

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui sont venues au banquet et qui ont contribué à créer cette ambiance chaleureuse et conviviale. Nous espérons vous revoir encore plus nombreux l'année prochaine pour perpétuer cette belle tradition !

Nous invitons chaleureusement les habitants et anciens habitants des classes en 5 et 0 (par exemple : 1955, 1990, 2005) à se faire connaître auprès du nouveau bureau afin de participer au banquet de cette année qui aura lieu le samedi 1er mars 2025. Rejoignez-nous pour perpétuer cette belle tradition et vivre des moments mémorables tous ensemble !

Les conscrits des classes 4 et 9



● Informations diverses



1. NID DE FRELONS

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques, la commune de Cormoz a signé une convention avec Grand Bourg Agglomération et le concours du Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain. Le village de Cormoz ayant fait l'objet de destruction de nids tardifs en 2023 était directement concerné par l'opération d'envergure de piégeage amont des fondatrices (reine) au printemps après hivernage.

Ainsi deux pièges ont été mis à la disposition de la commune afin de les installer dans les zones proches des nids tardifs recensés. Ces boîtes rouges chargées en appât (mélange de bière et sirop) ont permis de capturer quelques nuisibles.

Nous vous rappelons que les frelons asiatiques sont extrêmement dangereux.



Si vous voyez un nid n'essayez pas de le détruire seul, contacter un professionnel ou déclarer sa présence sur le site internet www.frelonasiatiques.fr.

2. NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 régleme les bruits du voisinage

De jour comme de nuit, il est interdit de laisser aboyer ou gémir un ou des chiens de façon répétée ou prolongée.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Sont également interdits les bruits gênants par leur intensité de jour comme de nuit (sono, moteurs ...)

3. VERBALISATION DÉPÔTS SAUVAGES

Par délibération du conseil municipal du 15 octobre 2024, il a été décidé d'instaurer un tarif pour les frais liés à l'enlèvement des dépôts sauvages constatés sur la commune de Cormoz. Afin de limiter ses actes d'incivilité, le montant de l'amende s'élève à 100 € et sera majoré en cas de récidives.

VOUS FERIEZ ÇA CHEZ VOUS ?

STOP

**DÉPÔTS SAUVAGES
UN MANQUE DE CIVISME
QUI COÛTE CHER !**



VOUS RISQUEZ

AMENDE FORFAITAIRE DE 100€

Pour les déchets ménagers courants (papiers, encombrants, etc...)

- En cas de récidive, une majoration de 50% sera appliquée,
- En complément du forfait ci-dessus, si l'enlèvement des dépôts entraîne des dépenses supérieures à celui-ci, facturation sur la base des frais réels ;
- Refacturation en sus des coûts complémentaires liés à l'enlèvement des déchets nécessitant un traitement spécial (hydrocarbure, peinture, matériel informatique, frais de déchetterie)



Grand Bourg Agglomération propose des composteurs

Le saviez-vous ? Plus de 65% des habitants de Grand Bourg Agglomération* trient déjà leurs biodéchets. Et vous ?

Le service Gestion des déchets met à disposition des composteurs individuels et collectifs.

Vous êtes un particulier ? Faites l'acquisition d'un bac en bois ou en plastique contre une participation de 25€.

Les composteurs individuels		
	Composteur bois	Composteur plastique
		
Volume utile	420 litres	390 litres
Largeur	82 cm	80,1 cm
Profondeur	91 cm	80,1 cm
Hauteur	73,5 cm	94,6 cm
Poids	41 kg	16,1 kg

Vous êtes un collectif ? Copropriété, association, entreprise : si vous remplissez les conditions requises, profitez de la mise à disposition gratuite de composteur(s) en bois.

Commander son composteur : une démarche à faire en ligne

Pour obtenir un composteur, il faut se rendre sur le site grandbourg.fr et cliquer sur le logo Mes démarches. Dans la rubrique Déchets, choisir Je réserve un composteur. La remise du bac se fait sur rendez-vous, à Viriat (au service Gestion des déchets à la Cambuse), à Montrevel-en-Bresse ou à Saint-Trivier de Courtes. Grand Bourg Agglomération propose une formation d'une vingtaine de minutes à toutes les personnes qui s'équipent : des informations et conseils pour savoir comment composter, où et comment installer son bac, favoriser la réussite du compost.

Plus d'informations Service Gestion des déchets : 0 800 86 10 96 (numéro gratuit).

* Etude réalisée par Grand Bourg Agglomération sur 16 000 foyers

Le très bon bilan de la réorganisation des collectes des déchets

Depuis mars 2024, Grand Bourg Agglomération collecte déchets recyclables et ordures ménagères au plus près du domicile dans 70 communes du territoire. Elle a équipé gratuitement plus de 35 000 foyers, soit 50 000 bacs. La collecte ainsi réorganisée porte ses fruits. Les habitants trient davantage : près de 2 000 tonnes de déchets recyclables collectés en 2024. Parallèlement, les volumes d'ordures ménagères sont en baisse de 24%. Ces résultats sont très encourageants. Chacun est invité à poursuivre le tri. Tous les bons gestes sont à retrouver sur grandbourg.fr.

À noter

Les bacs distribués appartiennent à Grand Bourg Agglomération. La responsabilité de la maintenance des bacs incombe à l'Agglomération. En cas de déménagement, ils doivent rester dans la propriété.

Calendrier des manifestations 2025



Janvier

- Samedi 4** Vœux du Maire à 17h00
- du Vendredi 10 au Dimanche 12** Représentation du Petit Théâtre de Cormoz
- du Vendredi 17 au Dimanche 19** Représentation du Petit Théâtre de Cormoz
- Samedi 25** Cochonnaille de la Société de Chasse

Février

- Samedi 1^{er}** Bricolage Carnaval de la Bibliothèque
- Dimanche 2** Goujonnette de la Gaule Cormozienne
- Dimanche 9** Quine loto du Sou des Ecoles
- Mercredi 12** Collecte de Sang à Curciat Dongalon
- Samedi 22** Vente de tartes du Comité de Fleurissement

Mars

- du Samedi 1^{er} au Dimanche 2** Banquet des Classes
- Samedi 15** J'aime La Nature Propre du Comité des Fêtes et la Société de Chasse
- Vendredi 21** Concours de belote coincée du Club de l'Amitié
- Samedi 22** Safari de la Truite de la Gaule Cormozienne
- du Samedi 29 au Dimanche 30** Fête des Gaufres des Pompiers

Avril

- Samedi 5** Cassoulet à emporter du Sou des Écoles
- Vendredi 18** Tournoi Vétéran du FCCSN
- Dimanche 27** Goujonnette de volaille à emporter du FCCSN

Mai

- Jeu**di 1^{er} Vente de muguet du Comité de Fleurissement
- Dimanche 4** Pèlerinage et vente de brioche des Amis de Bellor
- Jeu**di 8 Cérémonie commémorative avec vin d'honneur
- Vend**redi 9 Concours de pétanque du Club de l'Amitié
- Dimanche 11** Vente de plants du Sou des Écoles
- Samedi 17** Concours de pétanque Pétanque du Don du Sang à Mépillat
- Dimanche 18** Vide-grenier du Comité des Fêtes

Juin

- Samedi 14** Repas du FCCSN
Concours de pétanque
Méchoui de la Gaule Cormozienne
- Samedi 21** Fête de la Musique
- Vendredi 27** Fête de fin d'année du Sou des Écoles

Juillet

- Jeu**di 3 Collecte de Sang à St Nizier le Bouchoux
- Dimanche 6** Balade contée des Petits Contes en Balade
- Samedi 12** Sanglier à la broche de la Société de Chasse

Août

- Vend**redi 15 Course cycliste et Feu d'artifice
- Samedi 16** Vogue annuelle
- Dimanche 17** Vogue annuelle
- Dimanche 31** Marche « Tous avec Laura »

Septembre

- Dimanche 7** Pèlerinage et vente de brioche des Amis de Bellor
- Dimanche 14** Vente de plats à emporter du Don du Sang à Curciat
- Samedi 27** Premières pages de la Bibliothèque

Octobre

- Samedi 4** Cyclo-cross
- Vend**redi 10 Collecte de Sang à Cormoz
- Dimanche 19** Pot au feu du Comité de Fleurissement
- Vend**redi 31 Soirée Halloween du Sou des Écoles

Novembre

- Samedi 8** Soirée tartiflette du FCCSN
- Mardi 11** Cérémonie commémorative et repas du CCAS
- Vend**redi 21 Soirée Beaujolais de la Gaule Cormozienne

Décembre

- Samedi 6** Soirée des Petits Contes en Balade
- Vend**redi 19 Fête de Noël

Janvier 2026

- Samedi 3** Vœux du Maire



CONSCRITS CORMOZ 2024

